

From: "Martine Provost"
To: "Martine Provost" <mprovost@aplcsq.net>
Date: 11/9/2020 1:43:49 PM
Subject: Aux membres du personnel du CSSDGS

De : Dumais Helene - Dir. Adj. <helene.dumais@csdgs.net >
Envoyé : 2 novembre 2020 14:03
Objet : Aux membres du personnel du CSSDGS
Importance : Haute



Bonjour à toutes et à tous,

À la suite d'une demande gouvernementale, je vous transmets une invitation à vous inscrire à la *Journée du numérique en éducation* qui aura lieu le 13 novembre 2020. Toutes les informations pertinentes à celle-ci se retrouvent ici-bas.

Comme indiqué, cette journée spéciale de formation s'adresse plus particulièrement aux enseignant(e)s, conseiller(e)s pédagogiques, professionnel(le)s de l'éducation, technicien(ne)s en éducation spécialisée et gestionnaires scolaires.

Bon début de semaine!

Hélène Dumais
Directrice adjointe
Service du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

50, boulevard Taschereau
La Prairie (Québec) J5R 4V3
Téléphone : 514 380-8899, poste 3978
www.csdgs.qc.ca/



Bonjour,

Voici un message à transmettre à l'ensemble du personnel de votre organisation.

La Journée du numérique en éducation, c'est quoi?

C'est une journée complète de formation organisée par le ministère de l'Éducation. Elle a pour but de soutenir les membres du réseau dans leur utilisation pédagogique du numérique et de partager des pratiques professionnelles innovantes.

Trois grands thèmes seront abordés lors de cette journée :

- Le lien affectif et la relation à distance avec l'apprenant
- L'interactivité et la rétroaction dans un contexte d'enseignement à distance
- L'enseignement avec le numérique en classe ou à distance

À qui s'adresse la JNE?

Cette journée de formation est tout indiquée pour les enseignants, conseillers pédagogiques, professionnels de l'éducation, techniciens en éducation spécialisée et gestionnaires scolaires qui :

- souhaitent améliorer et bonifier leur pratique, que ce soit en enseignement à distance ou en classe;
- sont à la recherche de moyens pour connecter avec l'élève derrière l'écran;
- désirent apprendre des expériences de leurs pairs.

Des ateliers et conférences sont proposés pour tous les ordres d'enseignement.

La JNÉ se déroulera 100 % en ligne le 13 novembre prochain.

Consultez la programmation et inscrivez-vous dès maintenant!

Lien vers la programmation : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jne/Programmation_JNE2020.pdf

Inscrivez-vous dès maintenant : <https://jne2020.eventbrite.ca>

Direction générale des communications

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Enseignement supérieur

Ministère de la Famille

JOURNÉE
DU NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION
INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

Avis de confidentialité

Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son ou de ses destinataires; il est de nature confidentielle et peut constituer une information privilégiée. Nous avertissons toute personne autre que le destinataire prévu que tout examen, réacheminement, impression, copie, distribution ou toute autre utilisation de ce message et tout document joint est strictement interdit. Si vous n'êtes pas le destinataire prévu, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur par retour de courriel et supprimer ce message et tout document joint de votre système.

Confidentiality Warning

This message and any attachments are intended only for the use of the intended recipient(s), are confidential, and may be privileged. If you are not the intended recipient, you are hereby notified that any review, retransmission, conversion to hard copy, copying, circulation or other use of this message and any attachments is strictly prohibited. If you are not the intended recipient, please notify the sender immediately by return e-mail, and delete this message and any attachments from your system.

Québec, le 29 octobre 2020

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires, des commissions scolaires ainsi que des établissements d'enseignement privés,

Comme vous le savez, l'évolution de la situation épidémiologique au Québec nous a amenés, dans les dernières semaines, à prendre des mesures supplémentaires afin de garantir des conditions d'apprentissage à la fois optimales et sécuritaires.

Nous tenons d'ailleurs à saluer le dévouement et la grande adaptabilité dont vous et l'ensemble du personnel scolaire de vos établissements avez fait preuve depuis le début de cette année scolaire unique en son genre. Ce sont avant tout ces efforts qui nous permettent de garder nos écoles ouvertes et qui permettent à nos élèves de continuer d'apprendre, de socialiser et de se développer, malgré les circonstances exceptionnelles que nous connaissons.

Nous sommes conscients que les mesures additionnelles annoncées au cours des dernières semaines conjuguées au recours plus soutenu aux outils technopédagogiques et au report du premier bulletin scolaire occasionnent des besoins supplémentaires en matière de planification et de formation pour le personnel scolaire, et ce, particulièrement pour tous ceux qui œuvrent en zone rouge. Plusieurs acteurs du réseau scolaire ont d'ailleurs soulevé ces besoins au cours des derniers jours.

Ainsi, pour favoriser les conditions propices au déploiement des services éducatifs à distance qui font désormais partie du paysage éducatif québécois, pour faciliter le partage des bonnes pratiques et pour permettre aux équipes-écoles de mieux planifier les mois à venir, une modification au régime pédagogique a été apportée. En effet, trois journées de formation et de planification seront ajoutées au calendrier de tous les établissements scolaires de l'éducation préscolaire ainsi que de l'enseignement primaire et secondaire en formation générale des jeunes, peu importe le palier d'alerte de la zone où ils se situent. Cette nouvelle mesure permettra également aux équipes de peaufiner l'encadrement offert à chacun des élèves tout au long de l'année.

... 2

Les centres de services scolaires et les écoles auront toute la latitude nécessaire pour organiser ces journées en fonction des besoins observés dans leur milieu. Ces trois journées supplémentaires devront être ajoutées au calendrier scolaire déjà établi en fonction des obligations suivantes :

- se dérouler entre le 29 octobre et la fin de l'année scolaire 2020-2021;
- se dérouler selon un maximum d'une journée additionnelle par mois.

Afin de vous appuyer dans l'organisation de ces journées, nous vous rappelons que le ministère de l'Éducation soutient la production de ressources de formation¹ permettant de développer la compétence numérique et les compétences professionnelles du personnel scolaire. Des autoformations sont offertes par le RÉCIT et CADRE21. De plus, la Télé-université offre la formation *J'enseigne à distance*, laquelle propose au personnel scolaire de s'initier à l'usage pédagogique de l'équipement numérique dans un contexte d'enseignement à distance. Les personnes-ressources du RÉCIT peuvent également vous accompagner, tant à l'échelle locale que nationale.

Par ailleurs, pour permettre au personnel scolaire de se familiariser davantage avec le numérique et d'échanger sur le sujet, le Ministère organise, pour une deuxième année consécutive, la Journée du numérique en éducation. Cette année, l'événement se déroulera entièrement en ligne, le vendredi 13 novembre 2020. Nous vous encourageons à y participer en grand nombre. Vous pouvez obtenir l'information relative à cette journée en visitant le site Web du Ministère au www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/formations/journees-du-numerique-en-education/.

Dans le but d'aider les parents à planifier ces trois journées, les établissements préscolaires et primaires devront offrir des services de garde gratuitement à tous les enfants habituellement inscrits. Le financement de ces trois journées sera entièrement assumé par le Ministère. Des informations complémentaires vous seront transmises à ce propos. Nous vous invitons à informer les parents dès que possible des dates qui seront retenues dans le but de faciliter la conciliation entre l'organisation du travail et les responsabilités familiales.

Encore une fois, nous vous remercions sincèrement de tous les efforts que vous déployez au quotidien afin d'offrir à tous vos élèves des services éducatifs de qualité dans le contexte et les défis auxquels nous sommes confrontés.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Le ministre,



Jean-François Roberge

¹ <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/plan-daction-numerique/formations/>